

Notre engagement

pour un tourisme responsable



Le Pas-de-Calais a l'ambition d'être un Département solidaire, innovant et durable.

C'est pourquoi le Conseil Général décline toutes ses politiques autour de 3 axes fondamentaux :

- la protection de la personne et son cadre de vie
- l'incitation à l'épanouissement des femmes et des hommes du Pas-de-Calais.
- la valorisation du territoire et des initiatives.

Ces axes concernent également le tourisme, visant par exemple pour l'hébergement touristique à favoriser les techniques de construction écologique, à obtenir le label TOURISME & HANDICAPS, à promouvoir les hébergements thématiques.

Le Comité Départemental de Tourisme du Pas-de-Calais, partenaire du Conseil Général pour la mise en œuvre de sa politique touristique, est engagé lui aussi dans une démarche de fonctionnement éco-responsable. Il encourage les acteurs du tourisme à saisir les opportunités du développement durable, à gérer les ressources et le patrimoine naturel et à offrir des alternatives dans le secteur des transports et des déplacements.



Le Pas-de-Calais, accessible à tous

Vous êtes en situation de handicap : moteur, visuel, auditif ou mental ? Savez-vous que vous avez accès à un grand nombre d'équipements touristiques dans le Pas-de-Calais ?

De nombreux professionnels ont investi pour obtenir le label national « Tourisme & handicap ». Ce dernier permet de donner aux personnes handicapées une information fiable, homogène et objective sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques, et ce pour les quatre grands types de handicap (moteur, mental, visuel et auditif). Grâce au label, accéder au tourisme et aux loisirs devient alors plus facile !



Photo : Delphine Panossian-PNR

Repérez rapidement dans ce guide les équipements labellisés grâce aux pictogrammes suivants :



Photo : François MULET-PNR

• Handicap auditif :



• Handicap mental :



• Handicap moteur :



• Handicap visuel :



Photo : Guy Leifre-PNR CMO